

Journal de Loubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et Littoral	3 mois, 32.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 60.00
Autres départements	3 mois, 35.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 65.00
Belgique	3 mois, 35.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 65.00
Union Postale Tarif A	3 mois, 35.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 65.00
Union Postale Tarif B	3 mois, 35.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 65.00

ANNONCES

BOURBAIX	25 à 75.00
TOROUAUX	25 à 75.00
LELLIE	25 à 75.00
PARIS	25 à 75.00
ROUBAIX	25 à 75.00

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés par l'emploi du
SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

Pourquoi payer très cher vos ROBES et MANTEAUX
puisque vous trouvez les meilleurs modèles dans les meilleurs tissus, aux prix les meilleurs, au
AU PALAIS DE LA NOUVEAUTE
49, Rue Flandre-Mitte, 49
ROUBAIX
(près Boulevard Gambetta)

BILLET PARISIEN
RÉPONSE
A L'ANGLETERRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
PARIS, 5 DÉCEMBRE (Minuit)
Les déclarations faites hier aux Communes par M. Runciman, président du Board of Trade, « ont péniblement surpris l'opinion française », pour employer l'expression dont s'est servi ce soir M. Louis Rollin, ministre du Commerce. Les Anglais témoignent l'étonnement lorsqu'ils constatent que la France envisage de mesurer de représailles pour répondre aux nouveaux tarifs qu'ils viennent de mettre en vigueur. Faudrait-il donc vraiment que la Grande-Bretagne s'entourât d'une barrière douanière aussi élevée que la grande muraille de Chine et rendit impossible toute exportation de produits français en Angleterre, sans que nous eussions le droit, de notre côté, d'user de représailles envers elle ? C'est pourtant à ce déni de justice que l'on arriverait si l'on suivait les conseils que nous donnait hier M. Runciman.
Le Gouvernement britannique veut s'en tenir à la politique de tarifs dont il attend merveille. Il croit inutile de négocier avec nous pour l'instant. Dans ces conditions, le Gouvernement français n'avait plus qu'à différer le départ pour Londres de la délégation qui devait préparer, avec les représentants du Gouvernement anglais, les bases d'un nouvel accord commercial.
M. Rollin, dans les déclarations qu'il a faites ce soir, relève de graves inexactitudes dans le discours prononcé hier par M. Runciman. Les droits que nous avons mis sur les produits en provenance des nations favorisées par la dépréciation monétaire ne visent pas l'Angleterre en particulier. Ils constituent une mesure de compensation, qui est applicable à tous les pays pour qui la chute de leur devise nationale joue le rôle d'une véritable prime à l'exportation. Cette mesure est nécessaire, étant donné la crise que traverse le commerce français. Elle n'a aucun caractère agressif à l'égard des Anglais, mais elle est d'autant plus justifiée que ces derniers ont pris des mesures qui ne peuvent passer comme témoignant de cet esprit de solidarité internationale qu'ils nous recommandent si souvent. La France est bien obligée de sauvegarder sa balance commerciale, qui serait gravement défectueuse si nous nous laissions manœuvrer sans esquiver le moindre geste de réciprocité.

A son retour d'Indochine, M. Paul Reynaud se déclare plein de confiance dans l'état d'esprit des indigènes



M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, est rentré, vendredi, de son voyage en Indochine. Le voici au centre de notre photo, accompagné de M. J.-L. DUMESNIL, ministre de l'Air et de l'Empereur d'ANNAM, à sa descente d'avion, au Bourget.
M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, a réuni, à son retour d'Indochine, les membres de la presse et leur a fait les déclarations suivantes :
Mes impressions d'ensemble est qu'il y a un problème de l'Asie. Ce problème est aggravé à l'heure présente par la crise économique, et une réconciliation entre l'Europe et l'Asie est la grande œuvre des générations qui viennent.
Au point de vue économique, une idée essentielle résume mon point de vue : l'Indochine est pratiquement un pays consacré à la monoculture du riz qui représente dans l'économie 60 pour cent de la production. La situation du riz est bas infiniment plus favorable que celle de n'importe quelle autre culture : caoutchouc, thé, etc.
Au point de vue politique, j'estime que le premier devoir de l'administrateur est

Hitler prépare son accession au pouvoir

IL COMPTE Y ARRIVER BIEN TOT PAR LA VOIE LÉGALE
« Je refuse, dit-il, de reconnaître les dettes politiques basées sur le désir de nous asservir. »

Les efforts faits par M. Adolf Hitler pour entrer en contact avec l'opinion étrangère, soit par l'intermédiaire de ses représentants personnels comme M. Rosenberg, rédacteur en chef du « Volkische Beobachter » à Londres, et le prince de Waldeck Pyrmont à Rome, soit par des déclarations sensationnelles données à certains journaux et agences de l'étranger, soulèvent de nombreux commentaires dans la presse et les milieux politiques allemands.
Dans l'ensemble, on estime que ces démarches prouvent que M. Hitler considère le terrain comme préparé à l'intérieur de l'Allemagne pour son accession au pouvoir et qu'il s'efforce maintenant d'obtenir l'assentiment de l'opinion étrangère, exactement comme M. Mussolini l'aurait fait avant la marche sur Rome.
On ne pense cependant pas que les bruits répandus à l'étranger sur la possibilité d'un prochain « putsch » hitlérien correspondent à la réalité. M. Hitler a tout avantage, déclare-t-on, à arriver au pouvoir en Allemagne, si cela doit se produire, par la voie légale.
M. Hitler estime d'ailleurs, semble-t-il, que les circonstances imposent une réunion du Reichstag avant le mois de février et que le Cabinet Brüning sera renversé par un vote du Parlement. Il suppose qu'il sera alors impossible de ne pas appeler les nationaux-socialistes au pouvoir.
Il est vraisemblable que les hitlériens ne tenteront un coup de force analogue à la marche sur Rome que si le gouvernement Brüning, décidé à rester au pouvoir, gouvernerait sans le Parlement et ajournait les élections prussiennes qui doivent avoir lieu au mois de mars 1932.

Le Japon n'accepte pas le texte de résolution proposé par la S.D.N.

Paris, 5 décembre. — Le Comité de rédaction nommé par le Conseil de Société des Nations a entendu, ce matin, M. Ito, qui est venu apporter la réponse du Gouvernement japonais au projet de résolution élaboré par le Conseil.
Ainsi que nous l'avions laissé prévoir, Tokio n'accepte pas tel quel le texte proposé et demande que des modifications soient apportées à l'article 5 (relatif au rapport que la Commission d'études sera chargée de faire à son arrivée en Mandchourie).
M. Ito a formulé en outre quelques objections touchant le droit de poursuites à l'égard de « bandits ».
Les milieux japonais considèrent que l'article 5 constitue le principal obstacle et déclarent qu'ils ne peuvent faire de concessions sur ce point. Pour le reste, il s'agit d'amendements sur lesquels un accord pourra vraisemblablement être réalisé sans trop de difficultés.
— Le Prince de Galles, qui un léger refroidissement oblige à garder la chambre, a passé une bonne nuit.

Les tarifs douaniers anglais
Une mise au point de M. Rollin à propos des déclarations de M. Runciman

Interrogé sur les déclarations faites par M. Runciman, secrétaire d'Etat au Commerce, à la tribune de la Chambre des Communes, M. Louis Rollin, ministre du Commerce, a répondu :
Les déclarations de M. Runciman à la Chambre des Communes, ont péniblement surpris l'opinion française.
Dans le moment où le gouvernement britannique établit des tarifs prohibitifs qui frapperont l'importation française, et les choses resteraient en l'état, jusqu'à concurrence d'environ un milliard 500 millions, l'honorable ministre du Commerce s'efforce contre la taxe compensatrice du change appliquée par le gouvernement français. Cette taxe, cependant, est profondément équitable, elle n'est nullement un droit protecteur nouveau et tend seulement à rétablir l'équilibre des prix rompu par la dépréciation monétaire. Cette dépréciation constituait une forte prime à l'exportation qui exposait aux plus graves périls certaines industries françaises.
Il a été dit que le gouvernement anglais ne s'efforcera pas de modifier ses tarifs avant la conférence impériale qui doit se tenir en juillet. Il y aurait pourtant le plus grand intérêt à ce que la situation qui vient d'être créée fut modifiée au plus tôt. Si elle devait se prolonger, elle causerait à notre production agricole et à notre industrie, un dommage irréparable et en présence duquel nous ne pourrions rester indifférents. C'est bien pourquoi nous sommes convaincus que les relations économiques entre nos deux grands pays doivent par leurs intérêts réciproques, être établies sur des bases d'équité et de réciprocité nous avons tout de suite demandé à engager une négociation.
(Lire la suite page 2.)

Le Conseil des Ministres s'occupe du chômage et autorise le dépôt d'un projet en faveur des commerçants victimes de la crise

Paris, 5 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer. M. P.-E. Flandin, ministre des Finances, a entretenu le Conseil des Finances, le Comité des Travaux et des Finances, et le Comité des Travaux et des Finances, à Bâle, et des instructions qui ont été données à notre représentant à ce Comité.
M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères a mis le Conseil au courant des négociations engagées pour la solution du conflit sino-japonais.
Le voyage de M. Paul Reynaud
M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, a fait au Conseil un premier compte rendu de son voyage en Indochine et en Extrême-Orient.
M. Pierre Laval, président du Conseil, a exprimé à M. Paul Reynaud les félicitations de ses collègues pour la mission qu'il vient de remplir et pour les résultats heureux qu'elle ne manquera d'apporter dans l'intérêt commun de la France et de l'Indochine.
Le chômage
M. Landry, ministre du Travail, a informé le Conseil de la situation actuelle du chômage en France et des déclarations qu'il se propose de faire à la Chambre en réponse aux interpellations en cours.
Un concordat préventif pour les commerçants victimes de la crise
M. Louis Rollin, ministre du Commerce, a soumis au Conseil, un projet de loi tendant à modifier la législation de la faillite et de la liquidation judiciaire et établissant une sorte de concordat préventif en faveur des commerçants de bonne foi, victimes des circonstances économiques actuelles.
Le Conseil l'a autorisé à déposer ce projet de loi.
Sur la proposition de M. Marlo Poustan, ministre de l'Instruction publique, le Conseil a décidé que l'école professionnelle de Morez (Jura), portée désormais le nom d'école Victor Etard.
Sur la proposition de M. Maginot, ministre de la Guerre, le général de division Heusch est nommé au commandement de la 5^e région, à Orléans, au remplacement du général de division Rampon, placé dans la section de réserve.
La séance a été ensuite consacrée à l'expédition des affaires courantes.

LA MORT ATROCE DU TYPOGRAPHE BRUNET



Mouvalet et son défenseur, M^{re} GARGON.
M^{re} MOUVALET ET SON FILS.
RENÉ PLISSET SERA-T-IL SOUMIS A UN EXAMEN MENTAL ?
Paris, 5 décembre. — M^{re} Thaux et Charpentier, les deux défenseurs de René Plisset, le complice de Mouvalet, assassin du typographe Brunet, viennent d'adresser à M. Gloria, juge d'instruction, une lettre dans laquelle ils demandent que leur client soit examiné au point de vue mental. Ils déclarent qu'il y a quelques années Plisset a été victime d'un accident dans une usine et grièvement blessé à la tête. Depuis cette époque, on aurait constaté chez lui un certain affaiblissement de la volonté.
Le magistrat prendra prochainement une décision à ce sujet.

Le prix Fémina-Vie Heureuse à M. de Saint-Exupéry



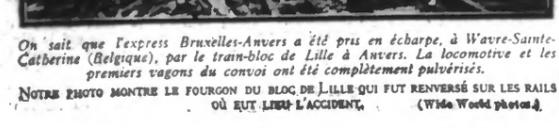
(Photo Keystone.)
M. DE SAINT-EXUPÉRY
écrivain et pilote aviateur, qui vient d'obtenir le Prix Fémina-Vie Heureuse

A quel taux Berlin escompte les traites soviétiques

Les « Berliner Boersen Berichte » donnent les taux suivants d'escompte pratiqués sur le marché libre de Berlin, en ce qui concerne les traites soviétiques en circulation, dont le « Méta » parlait ces jours derniers :

Traites jouissant de la garantie du Reich	24 %
Traites ne jouissant pas de la garantie du Reich	43 %
Traites libellées en livres sterling	81 %
Traites libellées en dollars	28 %

Le grave accident de chemin de fer en Belgique

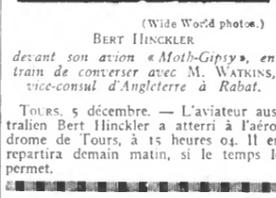


On sait que l'express Bruxelles-Anvers a été pris en écharpe, à Wavre-Sainte-Catherine (Belgique), par le train-bloc de Lille à Anvers. La locomotive et les premiers wagons du convoi ont été complètement pulvérisés.
NOTRE PHOTO MONTRÉ LE FOURCOURT DU BLOC DE LILLE QUI FUT RENVERSÉ SUR LES RAILS QU'IL LIEUR L'ACCIDENT. (Wide World photos.)

LA FAIBLESSE DE LA LIVRE

Londres, 5 décembre. — Le mouvement de faiblesse de la livre qu'il s'était esquisse hier se poursuit.
À la clôture, on cote 84 1/2 le change sur Paris et 3.80 celui sur New-York.
On croit savoir que le Conseil des ministres a approuvé, ce matin au cours d'une séance, un projet de ratification d'une convention intervenue entre le Gouvernement et la Banque de France et qui aurait pour objet de couvrir la perte subie par la Banque à la suite de la dévaluation de la livre sterling.
Suivant les renseignements recueillis après le Conseil des ministres dans les milieux politiques bien informés, voici les caractéristiques principales de ce projet de convention : la perte subie par la Banque de France à la suite de la dévaluation de la livre sterling serait couverte par la remise à la Banque d'un bon du Trésor d'égal montant qui serait échangé contre des bons négociables de la Caisse d'amortissement. Ce bon serait progressivement amorti conjointement avec les bons du Trésor que la Banque de

L'AVIATEUR HINCKLER A ATTERRI A TOURS



(Wide World photos.)
BERT HINCKLER
devant son avion « Moth-Gipsy », en train de converser avec M. WATKINS, vice-consul d'Angleterre à Rabat.

AUJOURD'HUI, lire, page 2 TANTE GERTRUDE

le nouveau roman de B. NEULLIÉS
œuvre captivante, pleine de charme et de finesse.

LE PRIX JEAN MOREAS A M. MARCEL ORMOY

Paris, 5 décembre. — Le prix annuel de poésie, fondé par le poète grec de langue française, Jean Moreas, a été attribué aujourd'hui à M. Marcel Ormoys pour son recueil de vers intitulé « La Vie est à ce prix ».
M. Marcel Ormoys est né à Paris en 1890. Le jury était présidé par M. Henri de Regnier, de l'Académie française.
France a reçu au moment de la stabilisation des anciens bons russes.
La Banque de France, prenant sa part du montant du découvert, contribuerait à l'amortissement au moyen d'un versement immédiat en capital, puis par des versements annuels proportionnels au rendement de ses produits bruts.
On indiquait en outre, à l'issue du Conseil, que ces dispositions seraient approuvées dans la matinée, à la fois par le Conseil de régence de la Banque spécialement convoqué et par le Conseil d'administration de la Caisse d'amortissement.

GANDHI SE REND A PARIS

Gandhi a quitté Londres samedi matin, à 11 heures, se rendant à Paris, via Boulogne.
Gandhi et sa suite sont arrivés à 12 h. 25, en gare maritime de Boulogne par le paquebot « Mail of Kent ». M. Liger, commissaire spécial à Boulogne accompagnait le mahatma depuis Folkestone.
Sur le quai, Gandhi fut reçu par M. Sistrone, contrôleur général à la Sûreté générale, et conduit directement au appartement qui lui était réservé dans le rapide de Paris. Gandhi n'a fait aucune déclaration à la presse. Sa secrétaire M^{lle} Slade, interrogée, a déclaré qu'elle ne connaissait pas encore le sujet que traitait ce soir Gandhi à Paris. Celui-ci se bornera à répondre aux questions qui lui seront posées.
A 13 h., le rapide quittait Boulogne à destination de Paris.

La main-d'œuvre belge en France

M. Vandervelde reçu par M. P. Laval
Paris, 5 décembre. — M. Pierre Laval, président du Conseil a reçu, dans le courant de l'après-midi, M. Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique qui est venu l'entretenir de la question de la main-d'œuvre belge, en France (frontaliers et saisonniers). M. Vandervelde s'est ensuite rendu, au ministère du Travail où il a été reçu par M. Landry.

AUX ETATS-UNIS, AU COURS DE LA SAISON DE FOOTBALL, 32 PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES

New-York, 5 décembre. — Au cours de la présente saison de football aux Etats-Unis, 32 joueurs ont été tués et 12 autres au moins ont été estropiés pour la vie. Ceux qui ont été grièvement blessés se comptent par centaines. Il faut remonter aux statistiques de 1925 pour relever un bilan aussi considérable de victimes. Encore, cette année-là, le nombre des tués n'était-il que de vingt.

UN DRAME NAVRANT DE L'ALCOOLISME A LIÉVIN
Brutalisée par son mari, une ménagère le tue d'un coup de couteau

Un drame de l'alcoolisme, rapide et inattendu, vient de se produire à Liévin, où habitait depuis un an les époux Coenart-Peeters et leurs sept enfants.
Le mari, Jules Coenart, sujet belge, âgé de 41 ans, exerçait la profession d'ouvrier mineur. La femme, Zoé Peeters, 34 ans, née à Grammont (Belgique), s'occupait de ses sept enfants, dont l'aîné a 10 ans et le plus jeune 10 mois. De plus, elle devait de nouveau être mère dans peu de temps.
Pendant de longues années, les époux avaient suivi les foires de la région, tenant un ménage de balanciers. Mais le mari, ivrogne impénitent, dépensait tout l'argent qu'il gagnait et roulait de coups sa femme et ses enfants.
Cette vie dura plus de dix ans et à plusieurs reprises, Mme Coenart dut se mettre sous la protection de la police. Six fois, l'ivrogne fut condamné pour coups, mais cela ne l'assagèrent pas.
Le 30 novembre dernier, une nouvelle scène se produisit dans la maison qu'habitait les époux Coenart-Peeters, au 145 de la rue Germain-Delbecq, à Liévin. Le mineur frappa sa femme et son fils aîné avec la dernière brutalité et, une fois de plus, la malheureuse se rendit au commissariat de police où elle raconta sa misérable existence et les violences dont elle et ses enfants étaient les victimes. Le commissaire de police convoqua Jules Coenart qui, vendredi, vers midi, recut l'avis de se présenter au commissariat.
Le père d'avoir à se présenter devant le magistrat mit Coenart hors de lui. Dans un accès de rage, il brutalisa toute sa famille épouvantée et alla acheter un demi-litre de rhum.
L'alcool absorbé, le mineur fut pris d'un nouvel accès de folie et tenta de tuer à coups de chaise son fils Jules, 12 ans, et sa fille, Mme Coenart intervint et c'est contre elle que la brute tourna sa colère.
L'empoiéna sa femme par le cou et lerra une chaise au-dessus d'elle.
— Je compte jusqu'à trois, dit-il, et je te tue...
(Lire la suite page 2.)

Une grave collision d'autos aux Trois-Suisses à Mouvaux

Un industriel tourquennois et trois Tournaisiens sont sérieusement blessés
Un sérieux tamponnement d'automobiles survenu samedi soir, peu avant 20 heures, au dangereux carrefour des « Trois-Suisses » à Mouvaux.
Deux automobiles sont entrées en collision dans un fracas formidable. Quatre occupants de la voiture tamponneuse furent sérieusement blessés. Voici d'après notre enquête, dans quelles circonstances s'est produit l'accident :
Vers 19 h. 45, une pluie fine commençait à tomber et le Grand Boulevard déjà si dangereux une fois la nuit tombée, devenait doublement impraticable à cause de l'état glissant de la chaussée.
Un industriel, M. Edouard Dupres-Dubruille, domicilié à Tourcoing, 40, rue Winoc-Choquelet, revenait de Lille en tenant rigoureusement sa droite et regardant prudemment son domicile par le Grand Boulevard qui relie Lille à Tourcoing, lorsque au passage dangereux du carrefour des « Trois-Suisses », un taxi portant le numéro S.306 M-B-5, conduit par M. Jules Louchard, 26 ans, demeurant à Lille 12, rue du Molin, venant de Tourcoing et se disposant à gagner Lille, vint tamponner violemment sa voiture.
Le bruit formidable de la collision avait attiré l'attention de nombreux témoins qui, aussitôt portèrent secours aux occupants des voitures accidentées. Ceux-ci, au nombre de cinq, furent d'abord soignés au Café des Trois-Suisses, tenu par M. Paul Leleup et ensuite reçurent les soins de M. le docteur Deledalle.
L'industriel tourquennois ne portait que des contusions légères, tandis que le chauffeur du taxi était blessé sérieusement au nez et à la tête. Quant aux occupants de cette dernière voiture : M. Edmond Dupont, 23 ans, de Kain-les-Tournaix; Louis Waltes, 34 ans, de Tournai et M^{lle} Hélène Waltes, également de Tournai, ils portaient tous trois de sérieuses blessures à la tête et aux mains; M^{lle} Hélène Waltes qui est la plus sérieusement atteinte, a eu l'oreille gauche presque entièrement arrachée.
Ajoutons que les occupants du taxi qui revenaient d'une fête de famille à Tourcoing, voulaient regagner Lille